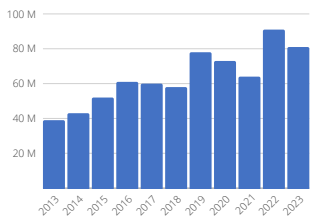


LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN UN COUP D'ŒIL



EVOLUTION DU FINANCEMENT

De 2013 à 2023, les contributions volontaires ont **doublé**.



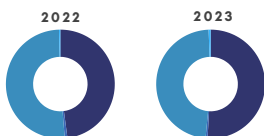
SOURCES DE FINANCEMENT

L'**Union européenne** reste notre principal donateur en 2023 tandis que la **Norvège** a été le plus grand donateur bilatéral. **36 des 46 États membres** ont contribué en 2023.

TOP 10 DONATEURS EN 2023

Représentant 90% du total.

1	UNION EUROPEENNE	38,9 M€	
2	NORVEGE	8,1 M€	
3	ALLEMAGNE	8 M€	
4	SUEDE	5,6 M€	
5	FINLANDE	3,6 M€	
6	PAYS-BAS	2,9 M€	
7	FRANCE	2 M€	
8	SUISSE	1,9 M€	
9	ESPAGNE	1,4 M€	
10	IRELANDE	1,2 M€	



PROJECTEUR SUR...

La Suède a signé un nouvel Accord-cadre de coopération pour soutenir les Plans d'action du Conseil de l'Europe dans les pays du Partenariat oriental de l'UE

Depuis 2015, la Suède a contribué pour un total de **17 M€** aux priorités de coopération du Conseil de l'Europe par le biais d'accords-cadres avec l'**Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida)**. Le nouvel Accord-cadre prévoit une contribution d'environ **5 M€** pour la période **2023-2027** pour soutenir les Plans d'action pour l'Arménie, la Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine.

Les accords-cadres pluriannuels

L'accord-cadre avec la Suède (Sida)
8,6 M€ reçus en 2015-2018
8,4 M€ reçus en 2019-2023
5,4 M€ engagés pour 2023-2027

Le Fonds fiduciaire belge pour le renforcement de l'état de droit
4 M€ reçus depuis 2018

Le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF)
25 M€ approuvés depuis 2008

Etats membres du HRTF : Allemagne, Finlande, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

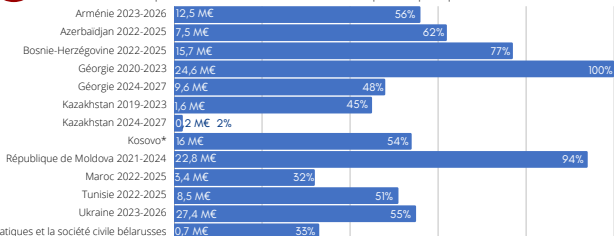


Les partenariats sur le long-terme sont encouragés pour assurer une **meilleure prédictibilité** des financements et une flexibilité dans l'utilisation des ressources extrabudgétaires afin de **mieux répondre aux attentes** de nos États membres.



PLANS D'ACTION ET DOCUMENTS DE COOPÉRATION

Financement obtenu pour les Plans d'action et les documents de coopération spécifiques au 31 décembre 2023.



* Toute référence au Kosovo dans le présent document, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

31 décembre 2023